CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 3 Chicago limited..... 7:40 p m
No 1 fast mail..... 10:00 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:40 p m
No 1 Louisville Mail..... 10:00 a m
No 23 local mail..... 10:00 p m
No 31 McComb Acco'd..... 9:25 a m
No 35 Sunday Ex..... 9:05 p m

DÉPART.

No 4 Chicago limited..... 9:25 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:25 a m
No 2 fast mail..... 7:15 p m
No 32 McComb Acc'd..... 5.00 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:15 p m
No 36 Sunday Ex..... 7:35 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVÉE.

Memphis express..... 9:10 a m
Vicksburg express..... 5:35 p m
Bayou Sara accommodat'n 3:45 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:20 p m
Vicksburg express..... 9:10 a m
Bayou Sara accommodat'n 4:35 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE

No 1 fast line..... 6:35 p m
No 3 fast mail..... 7:40 a m
No 5 limited..... 8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté. 8:55 a m
No 9 Dimanche excursion 9:30 p m

DÉPART.

No 2 fast mail..... 7:45 p m
No 4 limited..... 11:15 a m
No 6 fast line..... 7:55 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 4:00 p m
No 10 Dimanche excursion. 8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE

ARRIVÉE

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique expres... 6:25 p m
California express..... 7:55 a m
Central express spécial..... 6:25 p m

DÉPART.

Texas et Mexique express. 8:15 a m
California express..... 8:40 p m
Central express spécial..... 10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉE.

Fort Worth and Texas express..... 6:15 p m
Port Allen Local..... 11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DÉPART.

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Port Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 9:20 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVÉE.

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVÉE.

No 7..... 8:05 a m

DÉPART.

No 8..... 4:00 p m
Excursion du dimanche.

ARRIVÉE.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 6..... 7:45 a m
Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVÉE.

No 5..... 7:45 p

DÉPART.

No 10..... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger..... 8 00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demandes d'émancipation :
Eugene Barrousse, Paul L. Winchester, Chas Albert Wagner.
Successions ouvertes :
Tranquilino Salgado Rossi, Chas A. Minot.
Samuel Stern vs Oscar R. Lanng—Procès en dommages de $10,106.50.
John A. Jules M. et Chas N. Wogan vs The Commercial Warehouse Co.—Procès Executif de $15,500.
Joseph A. McCabe vs Le Bureau des commissaires de police—Mandamus.
Annie Burke vs Jos H. Frellsen—possession d'un local.
Demande de partage :
Les mineurs Leo James et Hattie Oliver Kauriade.
Fred Mairce vs Jos Mairce—Habeas corpus.
W. R. P. Huey vs W. N. Kroutter.—Réclamation sur un contrat.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :
Leon Beaudars, actes de violence.
Envoyés devant la cour criminelle :
Chas Linch, attaque à main armée et actes de violence ; Geo Roberts, Jas Hawkins alias O'Domingues, actes de violence.
Acquittés :
John Neid, attaque et blessure ; Bazil Andrew, actes de violence.

Suite Feuilleton.

chesse, éplorée, toute pâle et toute défaillante, tendait les bras.

Elle était enfin vaincue !

Le duc et son frère sautent hors de la voiture, s'élancent vers le château, rejoignent leur mère, tombent à ses genoux :

—Oh ! maman !.... maman !

Le marquis apparait presque aussitôt. Il s'appuie sur le bras de Colette.

Alors, la duchesse va au-devant de la jeune fille.

Son orgueil plie devant ce charme et devant cette candeur.

Elle lui prend doucement la tête, penche ce front chaste et l'embrasse en murmurant très bas le mot qui rassérène et réconcilie, détruit les colères, fait germer l'amour et ramène le bonheur, un mot qui faisait prévoir que toute résistance chez elle s'évanouissait et qu'enfin la douce et gentille charmeuse devenait sa fille :

—Pardon !

FIN.

Avis aux Mères — Le Sirop Calmant Soothing Sirup de Mrs Winslow devrait toujours être employé pour les enfants en dentition. Il soulage immédiatement le petit patient; en apaisant les douleurs de l'enfant il produit un sommeil naturel et réparateur, et le petit chérubin se réveille "vif comme un bouton." Ce médicament est très agréable au goût. Il calme l'enfant, amollit les gencives, arrête les douleurs, débarasse des gaz, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée, qu'elle provienne de la dentition ou de toute autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Ne manquez pas de demander "Mrs Winslow's Soothing Sirup".

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Charles O. Woodcock à Eleanor Singer; Charles Marsion à Mamie Williams; Warren Johnston Harrison à Marie Cecile Fernandez; Max Schmidt à Melanie Appelt.

NAISSANCES.—Mmes Eugène Voegtlin, un fils : Alphonse M. Wall, une fille ; Richard A. Vintor, une fille ; Giovanni Paternostro, une fille ; Frédérick W. Kallenberg, un fils ; William A. Huggett, une fille ; Albert Briscoe, une fille ; Samuel E. Flanagan, un fils ; Hugh Kelly, un fils.

DECÈS.—Veuve Jane Whitlow, 68 ans, 4825 Magazine; Mme Laura L. Force, 42 ans, 1532 Annonciation, John J. Anderson, 38 ans, 810 Antonine; Mlle Annie D. Stagg, 24 ans, 1017 Dryades; Willis Osborne, 31 ans, 1119 Lafayette; Louis H. Schornfield, 29 ans, Infirmerie Tourel; enfant du sexe masculin de Mme Thomas Sinor, 1 heure, 439 Sud Broad; Mme Oscar Nezant, 74 ans, 1908 Nord Tonti; Maurice Gray, 72 ans, 320 Derbigny; Lisla Calhoun, 65 ans, Jeannette et Joliet.

FAITS DIVERS.

La levée encombrée de balles de coton.

Suite de la grève des ouvriers de la levée.

Hier matin, il est arrivé un grand nombre de bateaux chargés de balles de coton. A midi déjà, il y en avait 4,000 balles déchargées sur la levée. Par suite de la grève de l'union des chargeurs et des charretiers, il y avait très peu de camions disponibles. Coup sur coup étaient arrivés le Dewey, le Ouachita, le Warren, le Natchez, le Camden, le Parlor City, le Ruth.

On les déchargea aussi rapidement que possible.

Puis il a fallu décharger le St. James, le Lafourche, le Comeaux.

La grève provenait, disait-on, de ce que les travailleurs demandaient une hausse de $2 à $2.50 sur leurs gages.

La vraie raison, c'est que les Draymen ne veulent admettre parmi eux que des membres de l'Union. C'était là la pierre d'achoppement.

A midi, hier, il y avait un meeting des Bosses et des grévistes, rue Therpsichore, près de la levée. On présenta aux Bosses des conditions qu'ils ne voulurent pas accepter. Ils employaient, disaient-ils, des hommes qui n'appartiennent pas à l'Union : ils ne voulaient et ne pouvaient les renvoyer pour plaire à certains membres de l'Union.

L'affaire en était là hier. Il est probable que l'affaire s'arrangera aux dépens d'un groupe de 200 noirs qui gênent les grévistes tout autant que les patrons.

MM. Brisolara et Dubble.

Avant-hier, M. Chas Brisolara, demeurant rue Conti, 2516, s'est rendu chez M. C. C. Dubble, Passage du Commerce, pour lui demander des explications sur certains propos qu'on lui attribuait sur Mme Brisolara, jadis Mme Dubble.

L'explication dégénéra en querelle. M. Dubble tira un revolver; sur quoi M. Brisolara fit entendre un sifflet, ce qui attira la police.

La foule arriva, et l'officier Dunn conduisit les deux hommes à la station de police. Quand l'officier s'empara de l'arme il la trouva vide. Hier matin il a fait devant le juge Hughes un affidavit dans lequel il accuse Brisolara d'avoir troublé la paix.

Arrestation.

Jacob Towles et Jas Colly, deux nègres ayant des objets volés en leur possession, ont été arrêtés hier après-midi par les detectives Dale et Roche.

Mettez de côté vos médicaments ! Essayez l'eau pure d'Abita seulement ! Vous sentirez un mieux instantanément !

L'affaire Charles.

Deuxième jour de l'enquête relativement à la récompense offerte par le Maire.

L'enquête ouverte par le maire pour savoir à qui revient la récompense offerte par lui à celui qui lui livrerait mort ou vif l'assassin Charles, a été reprise hier après-midi à quatre heures, dans le salon du maire. Les témoins du réclamant Noiret ont été tous entendus et l'examen des témoins de M. Anderson avait commencé lorsque la séance a été levée.

En ouvrant la séance M. Carlton Hunt, l'arbitre nommé par le maire, a demandé aux avocats de hâter l'interrogatoire des témoins autant que possible, afin de ne pas abuser de la complaisance des trois arbitres qui se plaignaient de la longueur des contre-interrogatoires.

David Coleman, un pompier, a été le premier témoin appelé. Il avait répondu à l'alarme d'incendie, mais arrivé rue des Remparts, il apprit qu'il n'y avait pas de feu, et que la police était à la recherche de Charles qui venait de commettre deux autres meurtres.

Il se plaça sur un hangar en compagnie de Cavanho. Voyant qu'il ne pouvait voir ce qui se passait dans l'appartement où Charles se trouvait, il se rendit dans une maison, rue Saratoga, et gagna accès à la chambre où se tenait le Dr Noiret et les individus nommés par le detective Kerwin. Noiret était alors à la fenêtre et tirait avec une carabine dans la direction où Charles se trouvait.

Quelqu'un mit le feu à la maison du côté de la rue Clio, de sorte que Charles se vit forcé d'abandonner sa retraite. D'où il se trouvait, le témoin ne put voir que les pieds de Charles quand celui-ci descendait l'escalier. Pourtant, s'il avait eu un fusil, il aurait pu tuer Charles. Quand il put distinguer Charles, le noir paraissait aveuglé par la fumée: il tenait sa carabine dans une main: l'autre qui saignait était appuyée sur son front.

Le témoin ne connaissait pas le Dr Noiret à l'époque, mais il l'a rencontré depuis et il est sûr que c'est lui qui a tué le nègre au moment où celui-ci essayait d'entrer dans la chambre. Anderson ne se trouvait pas dans le voisinage à ce moment. Il a aidé à porter le cadavre de Charles dans la rue.

Dans le contre-interrogatoire le témoin a dit qu'aussitôt qu'il avait vu Charles vers la porte il avait crié à Noiret de le tuer.

Le Dr Noiret a été ensuite appelé à déposer. Le jour en question il faisait partie de la police spéciale du maire. A la nouvelle de la mort du sergent Porteous et du caporal Lally, il a été envoyé sur les lieux. Il s'est procuré une carabine et, rencontrant le caporal Long, il est entré dans la bâtisse avec lui.

Il n'y avait alors personne dans la bâtisse. Il s'est placé à la fenêtre, d'où de temps en temps il tirait dans la chambre où Charles se trouvait. Après avoir déchargé sa carabine il s'en est procuré une autre et a changé de place. Il se trouvait à côté de M. Leclerc quand celui-ci a été blessé.

Au bout d'un instant il a vu une ombre près de la cuisine. Il s'est écrié : "le voici !" Aussitôt Charles apparut et Noiret fit feu sur lui.

Charles a fait un détour et est revenu sur ses pas: il était à peu près à deux pieds de la carabine de Noiret quand celui-ci l'a tiré.

Le nègre est tombé à ses pieds sur le seuil de la porte et le docteur a tiré deux ou trois fois encore. Charles est tombé sur son dos et Noiret déclare qu'il n'avait alors qu'une blessure au-dessus de l'oeil droit qu'il venait de recevoir de sa carabine. Kerwin s'est alors avancé près de Noiret et lui a demandé son nom, mais le docteur a refusé de le lui dire. Il l'a pourtant accompagné au poste de police où il a fait sa déposition. Noiret s'est rendu plus tard dans le salon du maire où il a présenté sa réclamation.

Le témoin a vu Anderson, mais il ne se trouvait pas dans la même partie de la bâtisse. Il a dit dans le contre-interrogatoire, que lorsque Charles s'était avancé vers lui, il avait la tête légèrement penchée en avant et paraissait hagard.

Le témoin a été longuement interrogée par M. O'Connor, l'arbitre d'Anderson, au point que M. Hunt a dû rappeler à M. O'Connor qu'il était un des juges.

Le caporal de police Geo. Long a été ensuite appelé. Son témoignage a été semblable à celui des autres témoins. Il est sûr que Noiret est celui qui a tiré le coup fatal.

Après la déposition du caporal Long, le major Hughes a soumis son cas.

La seconde réclamation, celle de M. Anderson, a ensuite occupé l'attention des arbitres.

James Connors a été le premier témoin. Il se trouvait dans la chambre de derrière pendant que Charles était à l'étage supérieur de la cabane.

M. Leclerc qui se trouvait à côté du témoin lui a proposé de monter, mais au même instant il a été blessé. Alors Anderson lui a dit de ne pas bouger qu'il tenait Charles. Ici, la séance a été levée pour être reprise à quatre heures aujourd'hui.

La statue de Clay.

Le capitaine Hardee, ingénieur de ville, a déclaré, hier, que la statue de Clay serait bientôt mise en place—vers les premiers jours de décembre. La pierre du piédestal arrivera bientôt de l'Indiana.

Aussitôt que les soumissions lui seront remises, il aura une conférence avec le maire et les présidents des compagnies de chemins de fer.

Quant à ces dernières, il est certain qu'elles s'empresseront de contribuer aux dépenses de l'érection de la statue.

Bureau de Liquidation.

Les membres du Bureau de liquidation se sont réunis sous la présidence de M. Walmsley hier après-midi, et ont divisé un surplus de $218,000 entre le Bureau des Ecoles Publiques et la Commission du Drainage.

Secours aux Israélites de Galveston.

Le Rabbin Leucht parti pour Galveston avec $10,000.

Nous avons déjà parlé ici assez longuement des quêtes abondantes qui ont eu lieu dans les synagogues de la Nouvelle-Orléans en faveur des Israélites qui ont été victimes de l'ouragan de Galveston. Nous apprenons que le rabbin de la synagogue Touro, le Rév. Leucht, vient de partir pour Galveston, porteur de la somme de $10,000 qu'il va distribuer à ses coreligionnaires si cruellement éprouvés.

Il est accompagné de M. Sims Weiss, trésorier de l'ordre des B'nai B'rith, qui a collecté également une forte somme. Le Rév. Leucht sera de retour vendredi prochain, et il compte distribuer une plus forte somme encore, car les contributions continuent à affluer. M. Leo Levi, qui habite New York, a fait, comme président de la Grande Loge des B'nai B'rish un appel à ceux de sa race. Ils y ont répondu avec empressement. Aussi la somme qui va être distribuée à tous ces infortunés sera plus considérable qu'on ne s'y attend encore maintenant.

Un détail à ajouter :

Les Israélites ne veulent pas conserver tout cet argent pour leur coreligionnaires. Ils veulent en faire profiter ceux qui ne sont pas de leur race. A Galveston, le rabbin s'entendra avec le Rév. Cohen, de cette ville infortunée. Puis il entrera en relations avec Miss Clara Barton, qui est toujours à Galveston et y rend en ce moment d'éminents services : elle lui sera d'un grand secours pour la juste distribution de ces abondantes aumônes.

Tournée d'inspection du Maire.

Nous avons un maire qui ne ressemble pas à tous les autres : il ne se contente pas de jeter un coup d'oeil général et vague sur tout ce qui se passe autour de lui : il veut tout voir par lui-même et se rendre compte de l'état où se trouvent les institutions confiées à sa garde, à sa vigilance. Le voici parti en tournée d'inspection.

Il va visiter toutes les institutions qui reçoivent un traitement, un subside quelconque de la ville. Tous les édifices publics, tous les établissements qui dépendent de l'administration passeront sous ses regards. Rien n'échappera à ses investigations.

A la bonne heure, voilà de l'excellente besogne : voilà un chef de municipalité qui comprend ses devoirs et les accomplit à la lettre.

Il a commencé hier sa tournée et il ne l'achèvera que quand il aura tout vu et se sera rendu compte de tout. Si tous les prédécesseurs de M. Capdevielle en avaient fait autant, notre métropole serait en meilleur état que celui où nous la voyons encore aujourd'hui.

Procès en dommages.

La perte d'un œil.

M. Samuel Sterne, de St-Francisville, Lne, avait dans l'oeil gauche une tumeur dont il voulait se débarrasser : il est allé trouver le Dr Oscar R. Lanng, un oculiste distingué de la Nouvelle-Orléans, qui lui a déclaré que la tumeur pouvait s'enlever. L'opération a eu lieu le 2 mai dernier et elle a parfaitement réussi. Mais plus tard l'oculiste a injecté à l'endroit malade une matiere liquide qui était un acide assez violent. L'acide a attaqué l'oeil, l'a brûlé de telle sorte que le patient a perdu la vue.

M. Sterne vient d'attaquer le Dr Langg en $10,000 de dommages devant la cour civile de district.

Découverte du corps d'un enfant dans la bâtisse Morris

La découverte du corps d'un enfant sur le plancher de la bâtisse Morris qui a été dévorée récemment par les flammes a produit une vive sensation hier. La foule s'est bien vite amassée : elle était énorme, quand le Dr Richard arriva sur les lieux. Il courait déjà des bruits étranges sur cette triste découverte. Le Dr Richard a déclaré qu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans le fait de la conservation de ce corps. Le vase dans lequel il avait été déposé avait probablement été brisé.

Le corps a été inhumé par la ville.

Ventes Inscrites au Bureau des aliénations

Mme Laura Wilt à Geo F. Lannegan, un terrain borné par les rues Camp, Chesnut, Leontine et Valmont, $3,000.

John Arnold à Mme John E. McQuillig un terrain borné par les rues Oliver, Evelina, Opelousas et Verret, $675.

Vve Robert Frank à Joseph G. Dechein un terrain borné par les rues Brooklyn, De Armas, Teche et Diana $150.

Benjamin V. Lawrence à Mme Catherine Kimble un terrain borné par les rues Murat, Alexander, Douane et Bienville, $175.

Vve Daniel Becker à Mme A. J. Rebenack un terrain borné par les rues Dumaine, Tonti, Rocheblanc et St Philippe $200.

Le même à Frank Adam Siener deux terrains bornés par les rues Dumaine, Ste Anne, Rocheblave et Dorgenois $1,250.

La même à John Nicholas Seiler un terrain borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Tonti et Rocheblave $550.

Mme Clara Albrecht à Leopold Holderith un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Villeré et Robertson $1,000.

Morris Marcus à Jacob Israel un terrain borné par les rues Dumaine, Claiborne, St Philippe et Derbigny $2,400.

A propos du Louisville et Nashville.

Il n'est pas vrai, paraît-il, que la Cie du Louisville et Nashville n'ait pas accepté l'ordonnance qui la concerne et qu'a votée la ville. Ceux qui ont fait courir ce bruit étaient dans l'erreur. La Cie a accepté l'ordonnance, toute l'ordonnance. C'est le maire lui-même qui l'a affirmé. Voilà qui est fait, et que l'on n'en parle plus.

Le canal de drainage de la rue Troisieme.

MM. Chas. Cullom et Cie, qui ont l'entreprise de la construction du canal du drainage de la rue Troisieme, ont fait savoir à la Commission de Drainage qu'ils ont droit à faire le pavage en asphalte d'après les termes du contrat qui leur a été accordé, attendu qu'ils ont à faire tous les travaux qui doivent couvrir le canal.

Le nouvel administrateur de la Western Union.

M. John R. Terhune, ancien administrateur de la Western Union à Lexington, pendant vingt ans et actuellement à la Nouvelle-Orléans, est en ville: il est venu prendre langue, parmi nous, avant d'entrer en fonctions. C'est un homme de valeur moralement plus encore qu'intellectuellement, et il est appelé à rendre ici de signalés services.

Livres d'école Français et Anglais.

Stock complet des livres d'école *Français et Anglais* et des fournitures en usage dans les *Collèges, Couvents* et *Ecoles Publiques*.

Vente en gros et détail.

Nouveautés Littéraires.

Nous recevons aussitôt qu'ils paraissent, les ouvrages des auteurs les plus célèbres : Pierre Loti, Paul Bourget, Gyp, etc.

Lafargue Département,
213 rue Tchoupitoulas,
attenant au Brunswig Building.

AUX DEMOCRATES

Et autres Partisans de

WILLIAM J. BRYAN

EN LOUISIANE.

Le Comité national democratique a besoin de fonds pour la campagne actuellement en cours. On compte sur la Louisiane pour une contribution raisonnable et un appel à cet effet est lancé. Rappelez-vous que la cause que représente le parti démocratique et pour laquelle il lutte est la cause du peuple.

C'est la République contre l'Empire. C'est une lutte pour le maintien et la perpétuité des institutions léguées par nos pères.

Les *Trusts* et de gigantesques syndicats pour contrôler le commerce, les moyens de transport et la richesse du pays se déploient de l'autre côté. Conséquemment, le parti démocratique doit se tourner vers l'électeur individuel et le franc citoyen.

Tous ceux à qui cet appel est fait peuvent contribuer un peu. Faites-le suivant vos moyens. Aucune contribution, si faible qu'elle soit, ne sera refusée. Au total elles formeront une somme considérable.

Les contributions peuvent être adressées aux personnes suivantes, qui en accuseront réception et les transmettront au président Jones du comité national démocratique :

Hon. E. B. Kruttschnitt, président du comité central démocratique d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, Lne:

Hon. N. C. Blanchard, membre du comité national démocratique pour la Louisiane, à Shreveport, Lne :

Hon. H. C. Cage, président du comité central démocratique d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, Lne.

Les sénateurs d'Etat démocratiques et les membres de la Chambre des Représentants sont nommés membres de comités dans leurs districts respectifs et les paroisses pour recueillir des souscriptions et sont requis d'agir avec promptitude et énergie.

Mais il est ardemment espéré que les souscripteurs individuels n'attendront pas les sollicitations.

Envoyez immédiatement vos contributions aux messieurs susnommés.

Tous les journaux de cet état désirant appuyer l'élection de Bryan rendront un grand service à sa cause en reproduisant cet appel dans leurs colonnes et en lui donnant autant de publicité que possible.

Par ordre du comité central démocratique.

R. S. LANDRY,
Secrétaire.

L'ANNUAIRE
—DE—
SOARDS
POUR L'ANNÉE 1900,
Vol. XXVII.

Un livre précieux pour tout le monde, renfermant les noms et les adresses de tous les habitants de la ville ; les adresses de toutes les institutions de crédit, de toutes les maison de commerce, et des renseignements utiles.

Prix de l'Annuaire, Six Dollars.

SOARDS' DIRECTORY CO., Ltd,
606 Commercial Place,
AU COIN DE LA RUE DU CAMP.

DECES.

Société des Dames de Lourdes. Les officiers et membres, sont respectueusement invités à assister aux funérailles de notre membre décédée LOUISE GERMAIN, le 10 octobre, à 10 heures A. M., de sa dernière résidence coin St-Pierre et Remparts.

Par ordre de la présidente,
MME H. AUBRY.

10 oct—1t

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1048

Telephone No 405
F. Laudumiey & Co
Limitee

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Cumberts 24,252-1. Fournier 1,710.
G. MOTHE & CO.,
ENTREPRENEURS
—DE—
Pompes Funèbres et Embaumeurs
817 RUE TOULOUSE,
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec housses en caoutchouc à toutes les heures du jour et de la nuit ; écuries en livrée.
E. J. MOTHE
Embaumeur pour la maison.
Rues Bégnis et Patterson, Algiers.
24oc—1an

TELEPHONE 952.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1208
Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une cuisinière blanche de première classe. S'adresser 1217 ave. Jackson. 10 oct—1f

DEMANDE—Une bonne servante blanche. S'adresser 1217 ave. Jackson. 10 oct—1f

DEMANDE — Une cuisinière blanche ou de couleur. S'adresser immédiatement au Bourbon No 1137. 23 sept—

4 DÉBOUCHES IMPORTANTS

Aucune embarras pour répondre aux questions".
Aucun Changement Nord de Chars AU Texas
Pour le service supérieur des passagers demandez A. H. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets Hotel St-Charles.
1er sept—

AVIS SPECIAL.

ILLINOIS CENTAL.
MCCOMB CITY.
EXCURSION DU DIMANCHE.
$1.00 ALLER ET RETOUR.
COMMENÇANT DIMANCHE, 15 AVRIL.
LE TRAIN QUITTERA A 7:25 A. M.
14 avril—ces dits marches

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
LOCHERBEAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vente : toutes pharmacies.
1er—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Thomas E. Lynch vs Mme Vve Elisabeth Albinost—No 6 5—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique en face de mon entrepôt, Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 20 ce jour d'octobre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Tous les droits, titre, intérêt et cause d'action de la défenderesse dans cette affaire, Mme Vve Elisabeth Albinost, dans et en l'affaire de Mme Vve Elisabeth Albinost, veuve de Joseph Albinost, versus The Yazoo & Mississippi Valley Rail Road Company, No 62,123 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions : Comptant sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 oct—10 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE
N. A. Morano vs John J. Egan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1331—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9me jour de novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Berlin, Arcadie ou Magnolia, Breslau ou Robertson et Avenue Napoléon, désigné comme lot No 1-, d'après un devis annexé à un acte passé par devant Félix J. Doyle, le 24me jour de septembre 1895, lequel lot mesurant d'après ledit devis trente pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Enregistré livre des transports, 171, Folio 547, 24 juin 1899. Bureau des hypothèques livre 645, folio 606, 26 juin 1899. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 oct—10 14 18 28—nov—4 9

Morris Building and Land Improvement Association, Limited, vs Co-operative Cash Trade-Association, Limited.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1971—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bâtisse Hennen, Chambre No 322, troisième étage coin Carondelet et Commune, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 octobre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de meubles de bureau, 3 pupitres, 1 table, 1 coffre-fort en fer, 1 armoire, 11 chaises, 6 portraits, 1 miroir, 1 pendule, 1 strip, statues Rolling, 1 lot de papeterie et ornements, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant, sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
E. Rightor, avocat pour le plaignant.
9 oct—9 14 18

AVIS AUX CREANCIERS.

Charter Oak Stove and Range Co., et als., versus Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Fachs, receveur dans cette affaire de ses recettes et débours pour le mois de septembre 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
10 oct—10 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Shaugnessy et ux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,196—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par P. J. McMahon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
H. M. Ansley, avocat,
9 oct—9 13 18

Succession de Alphonse Baudean.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Clement H. Baudean, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. J. Moral, avocat. 6oct—6 10 18

Succession de Jennie Halpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,553—Division D—Attendu que John Halpin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jennie Halpin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. E. Blackmar, avocat.
6 oct—6 10 15

Succession de Jean Marion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,623—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Legier, exécuteur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
John Larier, Jr., avocat.
6 oct—6 10 15

Succession de Rosetta Bailey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 197—Division A—attendu que William Harvey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosetta Bailey, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. A. Parsons, avocat
5 oct—5 9 14

Succession de John S. Gandolfo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 61,925 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Emma A. Gandolfo, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Saunders et Carey, avocats.
4 oct—4 6 13